

Commune de AISEAU-PRESLES	Code INS	52074
	Budget de l'exercice:	2017

Modèle officiel généré par l'application eComptes © SPW.DGO5.

Rapport de la Commission Budgétaire

Application de l'art.12 du R.G.C.C.



Commune de : AISEAU-PRESLES	Tableau calculé sur les données suivantes:	
Adresse de l'administration: Rue Président John Kennedy 150 6250 AISEAU-PRESLES	Dernier compte arrêté, exercice:	2015
Adresse du site internet: www.aiseau-presles.be	Budget initial de l'exercice:	2017
	Service Ordinaire, modification budgétaire no.:	0
	Service Extraordinaire, modification budgétaire no.:	0
	Personnes de contact dans les services:	
Directeur Général:	Didier STAMPART	
Tél:	071/26.06.01	
Fax:	071/26.0609	
Email:	d.stampart@aiseau-presles.be	
Directeur Financier:	Nathalie COELST	
Tél:	071/26.06.32	
Fax:	071/26.06.29	
Email:	n.coelst@aiseau-presles.be	

Membres de la Commission budgétaire:

Noms	Titres
Didier STAMPART	Directeur Général
Nathalie COELST	Directrice Financière
Dominique GRENIER	Echevin des Finances

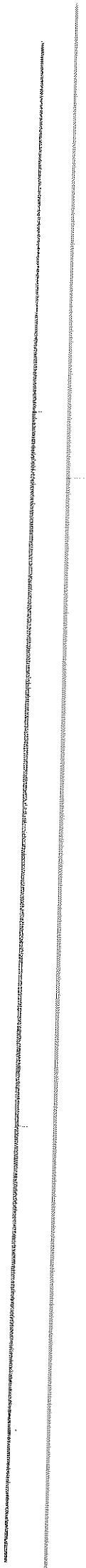


Tableau de synthèse du service ordinaire, (classification économique)

Exercice budgétaire:	2017
Année du dernier compte arrêté:	2015

Exercice budgétaire:	2017
Année du dernier compte arrêté:	2015

Modification no:	0
------------------	---

DEPENSES ORDINAIRES											
Résultats des comptes d'exercice											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Budget initial N-1 2016	Budget initial 2017	Budget après dernière M.B. 2017		
Personnel (*)	4.530.365,05	4.616.473,49	4.812.561,91	4.861.529,89	4.811.266,15	4.706.151,29	4.919.184,93	5.122.599,05	-		
Fonctionnement	1.201.458,43	1.198.243,89	1.221.105,24	1.232.015,09	1.293.160,28	1.413.374,77	1.593.675,49	1.675.349,59	-		
Transferts	4.199.997,75	4.324.861,10	4.631.429,41	4.811.184,06	4.763.462,96	5.195.397,87	5.050.366,01	4.973.312,91	-		
Dette	1.668.517,01	1.747.603,96	1.588.664,14	1.587.125,27	1.646.129,92	1.574.155,85	1.603.096,53	1.420.179,56	-		
Prélèvements	16.483,73	17.308,75	-	-	-	-	-	-	-		
Total (Exercice propre)	11.606.821,97	11.904.466,19	12.253.950,70	12.491.846,31	12.514.041,31	12.889.079,78	13.166.324,96	13.191.441,11	-		
Exercices antérieurs	792.450,59	716.384,98	586.661,72	423.349,69	840.676,45	1.060.165,04	4.065,64	102.886,80	-		
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total général	12.399.272,56	12.620.871,17	12.840.522,42	12.915.196,00	13.354.717,76	13.949.274,82	13.170.390,60	13.294.277,91	-		

RECETTES ORDINAIRES											
Résultats des comptes d'exercice											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Budget initial N-1 2016	Budget initial 2017	Budget après dernière M.B. 2017		
Prestation	390.060,76	393.001,36	394.665,17	411.357,69	443.056,63	426.358,33	696.475,72	451.808,09	-		
Transferts (*)	10.751.903,12	10.759.821,66	11.028.945,83	11.621.199,00	10.038.482,46	12.102.111,93	12.583.790,78	12.719.302,44	-		
Dette	490.536,10	378.830,88	337.602,22	345.801,22	239.113,82	223.706,29	269.044,41	248.921,34	-		
Prélèvements	-	131.666,68	100.000,00	37.464,17	50.294,42	-	-	-	-		
Total (Exercice propre)	11.632.499,98	11.663.320,58	11.861.433,22	12.415.822,08	10.770.987,33	12.752.176,55	13.549.310,91	13.420.031,87	-		
Exercices antérieurs	3.120.620,50	3.271.075,63	3.119.046,23	2.996.584,90	3.273.512,76	1.482.286,41	595.529,74	846.299,11	-		
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total général	14.753.320,48	14.934.396,21	14.980.479,45	15.412.406,98	14.044.500,09	14.234.462,96	14.144.840,65	14.266.330,98	-		

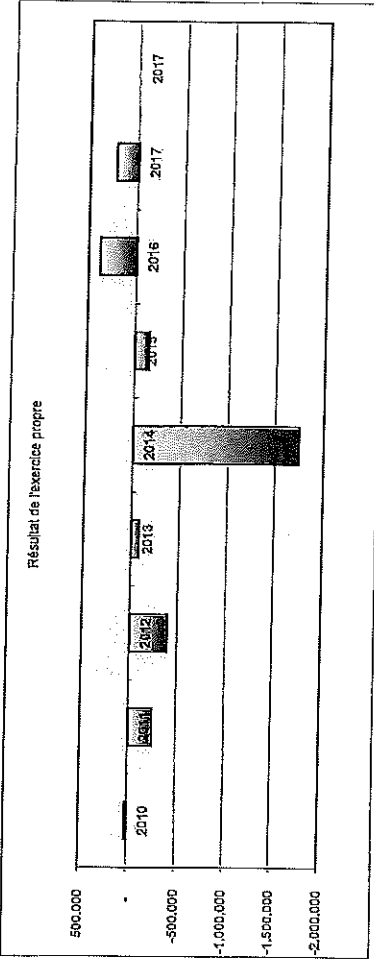
(*) : hors dépenses et recettes enseignants payés par la communauté française sans intervention de la commune

Evolution des résultats											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017		
Exercice propre	25.678	-	392.427	-	1.749.054	-	382.986	228.591	-		
Global	2.354.048	2.313.526	2.139.957	2.497.209	689.782	285.186	974.450	972.053	-		

Calcul des écarts

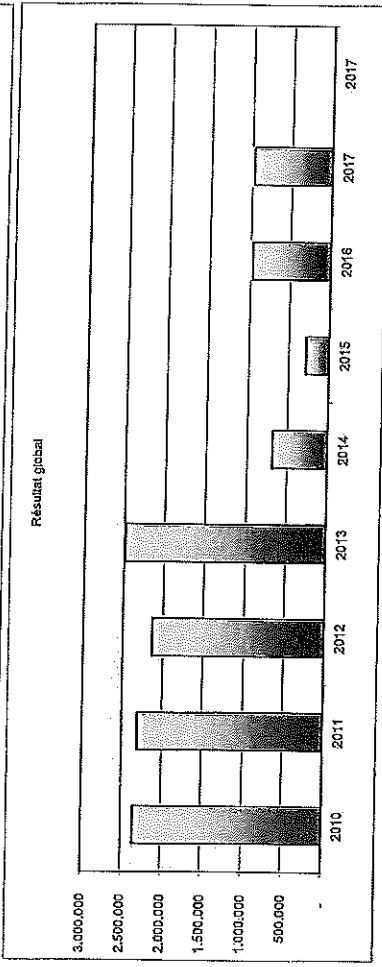
Dépenses ordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dem.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dem.MB / dernier compte
Personnel(*)	203.414,12	-	416.447,76	-
Fonctionnement	81.674,70	-	261.974,82	-
Transferts	77.055,10	-	222.084,96	-
Dette	182.916,97	-	153.976,23	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total (Exercice propre)	25.116,15	-	302.361,33	-
Exercices antérieurs	98.771,16	-	957.358,24	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total général	123.887,31	-	654.996,91	-



Recettes ordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dem.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dem.MB / dernier compte
Prestation	244.667,63	-	25.449,76	-
Transferts(*)	185.511,66	-	617.190,51	-
Dette	20.123,07	-	25.215,05	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total (Exercice propre)	129.279,04	-	667.855,32	-
Exercices antérieurs	250.769,37	-	635.967,30	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total général	121.490,33	-	31.868,02	-



Justification succincte des principaux facteurs d'écart (par rapport au budget initial N-1)

Dépenses ordinaires

Personnel	<p>Au niveau des pensions mandataires, ancien membre du collège en plus. Au 104/11101 : un chef de bureau prévu 11 mois, une employée d'administration toute l'année à l'état-civil, 104/11101 : deux employées d'administration pour l'état-civil, cimetière, 421/11101 : départ à la retraite de Mr Laurent - prévision d'engagement d'un agent à partir de septembre, au 4210/11101 : prévision de l'engagement d'un PTP, 878 : départ de Mr Delisse avec remplacement par Mr Dabaere, au 930/11102 : Mme Berck est toujours prévue pour l'année complète à temps plein mais sans intervention de Farciennes, majoration de la valeur faciale du chèque-repas</p>
Fonctionnement	<p>Sous l'angle de la dernière MB 2016 (1.699.150,75€), les dépenses de fonctionnement sont en diminution : assurances (grâce à la remise en concurrence) majoration des frais informatiques (location logiciels), baisse du coût de notre facture électricité pour le bâtiment principal, regroupement des dépenses dans le cadre du bien-être et de la protection au travail sous le code fonction 10410, diminution du crédit pour les frais divers sur véhicules car certaines intervention relèvent davantage de l'extraordinaire que d'un simple entretien (ex : grosse réparation), maintien pour l'enseignement et les divers bâtiments salon communal, centre culturel...au 84010, on retrouve la location du véhicule PCS pour l'année entière, sur le plan des déchets : hausse liée à la Ressourcerie</p>
Transferts	<p>Majoration de l'intervention à la RCA : recettes en baisse. Maintien du montant pour la zone de secours et la police, non-valeur sur capital-période accordé/PTP, diminution de l'intervention au CPAS grâce au résultat du compte 2015, dépenses pour l'intercommunale ICDI en augmentation</p>
Dettes	<p>Dépenses de dette en diminution : gestion active de la dette, faiblesse des taux, peu d'emprunts contractés en 2015 et 2016</p>

Recettes ordinaires

Prestation	<p>Pas d'inscription de recettes pour les certificats verts et autres recettes éventuelles de la biométhanisation car obligation de supprimer depuis deux ans en MB,</p>
Transferts(*)	<p>Impact du passage à 8,5% IPP dans le fonds des communes, diminution de la compensation forfaitaire de la réduction du PI, majoration du rendement de la taxe additionnelle en matière de précompte immobilier, diminution au niveau des dividendes à percevoir d'Igretec pour le secteur électricité</p>
Dettes	

Tableau de synthèse du service extraordinaire (classification économique)

Exercice budgétaire:	2017
Année du dernier compte arrêté:	2015

Modification no.	0
------------------	---

DEPENSES EXTRAORDINAIRES											
Résultats des comptes d'exercice											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Budget initial N-1 2016	Budget initial 2017	Budget après dernière M.B. 2017		
Transferts	40.261,00	167.491,61	-	16.494,26	406.740,00	456.301,05	238.316,20	25.000,00	-		
Investissements	677.047,25	4.448.498,77	1.474.336,65	1.046.618,49	3.609.915,45	2.952.460,61	8.459.250,00	5.938.249,78	-		
Dettes	1.698,00	447.487,91	1.701,71	1.698,00	22.343,27	6.077,20	8.972,50	25.697,95	-		
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total (exercice)	719.006,25	5.063.478,49	1.476.036,36	1.064.750,75	4.038.998,72	3.413.868,86	8.706.538,70	5.988.941,73	-		
Exercices antérieurs	3.832.171,00	2.419.293,07	5.240.832,12	4.314.195,45	3.706.847,24	4.175.307,34	151.686,00	1.153.412,86	-		
Prélèvements	417.272,64	530.034,46	150.804,44	86.486,14	952.239,92	307.179,37	143.088,75	423.088,75	-		
Total général	4.768.449,89	8.012.746,02	6.867.674,92	5.467.492,37	8.698.085,88	7.896.345,57	9.001.313,45	7.566.443,34	-		

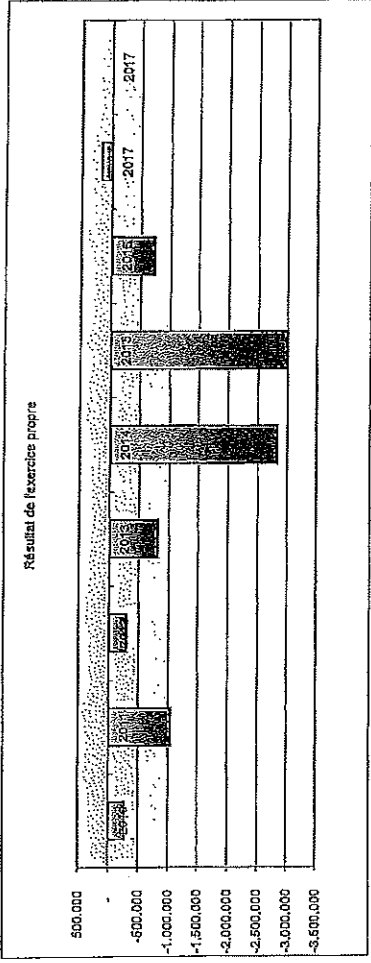
RECETTES EXTRAORDINAIRES											
Résultats des comptes d'exercice											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Budget initial N-1 2016	Budget initial 2017	Budget après dernière M.B. 2017		
Transferts	208.971,62	3.069.761,38	394.259,25	254.935,84	719.572,65	25.780,41	6.220.000,00	3.913.235,00	-		
Investissements	130.000,00	496.756,00	57.085,00	-	280.189,00	125.000,00	143.068,75	143.068,75	-		
Dettes	51.000,00	450.454,81	714.744,97	-	234.249,93	272.566,00	1.621.846,00	2.102.120,52	-		
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total (exercice)	449.971,62	4.026.992,19	1.176.089,22	254.935,84	1.214.021,18	423.346,41	7.984.934,75	6.158.444,27	-		
Exercices antérieurs	6.145.730,44	4.443.669,69	6.630.938,34	6.436.752,52	6.371.390,21	6.261.825,35	4.786.706,71	4.230.851,82	-		
Prélèvements	418.404,96	742.805,32	119.439,01	311.148,06	217.174,26	261.738,50	679.692,70	121.825,68	-		
Total général	7.014.107,02	9.213.667,20	7.926.468,57	7.002.836,42	7.802.565,85	6.966.910,26	12.850.734,16	10.511.121,55	-		

Evolution des résultats											
Exercice propre											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Budget initial N-1 2016	Budget initial 2017	Budget après dernière M.B. 2017		
Global	269.035	1.036.486	299.949	809.815	2.824.978	2.990.512	721.604	169.503	-		
Total	2.245.667	12.001.921	11.058.792	10.585.404	8.951.500	8.929.435	3.849.421	2.945.678	-		

Calcul des écarts

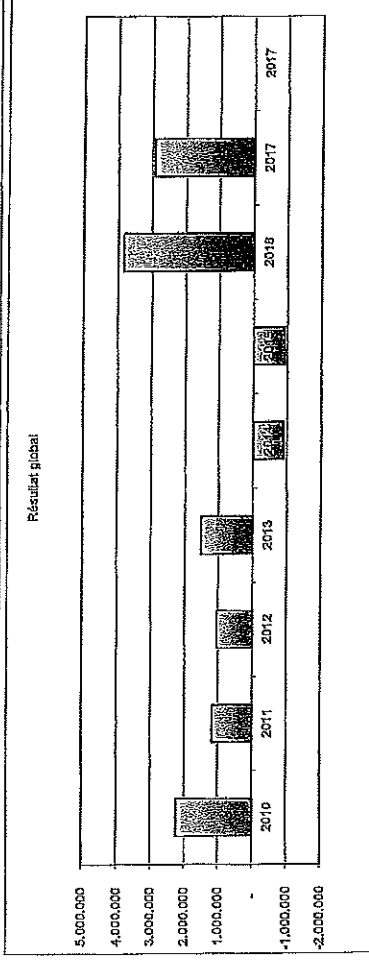
Dépenses extraordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dem.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dem.MB / dernier compte
Transferts	- 213.316,20	-	- 430.301,05	-
Investissements	- 2.521.006,22	-	- 2.985.783,17	-
Dette	- 16.725,45	-	- 19.520,75	-
Prélevements	-	-	-	-
Total	- 2.751.047,92	-	- 3.435.605,97	-
Exercices antérieurs	1.001.726,86	-	- 3.021.894,48	-
Prélevements	280.000,00	-	- 115.909,38	-
Total général	- 1.435.870,11	-	- 330.902,23	-



Recettes extraordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dem.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dem.MB / dernier compte
Transferts	- 2.306.766,00	-	- 3.887.454,59	-
Investissements	-	-	- 18.086,75	-
Dette	- 480.274,52	-	- 1.829.554,52	-
Prélevements	-	-	-	-
Total	- 2.787.040,52	-	- 5.735.097,86	-
Exercices antérieurs	44.744,91	-	- 2.050.979,73	-
Prélevements	557.867,04	-	- 139.912,34	-
Total général	- 2.339.612,61	-	- 3.544.211,29	-



Justification succincte des principaux facteurs d'écart (par rapport au budget initial N-1)

Dépenses extraordinaires

Transferts	
Investissements	
Dette	
Prélèvements	

Recettes extraordinaires

Transferts	
Investissements	
Dette	
Prélèvements	

Taxés existantes: modifications de taux		Estimations budgétaires en année pleine			
Libellé de la taxe	Anciens taux	Nouveaux taux	Rendement actuel	Nouveau rendement estimé	Remarques
			-	-	Différence: -

Nouvelles taxes		Estimations budgétaires en année pleine		
Libellé de la taxe	Taux		Nouveau rendement estimé	Remarques
			-	

Tableau récapitulatif de l'impact prévisible sur l'ordinaire des principaux projets d'investissements extraordinaires :
(dont l'amortissement est supérieur ou égal à 10 ans, ou autre si l'impact estimé jugé pertinent)

Estimations d'impact en année pleine



Numéro de projet extraordinaire	Objet:	Montant estimé de l'investissement:		Dettes d'investissement		Dépenses supplémentaires				Recettes supplémentaires				Economies attendues		
		Montant financé par emprunt	Chargé totale en année pleine	Personnel (Oui/Non) ou estimation chiffrée si déjà possible à ce stade	Fonctionnement (Oui/Non) ou estimation chiffrée si déjà possible à ce stade	Transfert (Oui/Non) ou estimation chiffrée si déjà possible à ce stade	Prestation (Oui/Non) ou estimation chiffrée si déjà possible à ce stade	Transfert (Oui/Non) ou estimation chiffrée si déjà possible à ce stade	Dettes (Oui/Non) ou estimation chiffrée si déjà possible à ce stade	Economies attendues (Oui/Non) ou estimation chiffrée si déjà possible à ce stade						
Totaux:																


Avis de légalité:

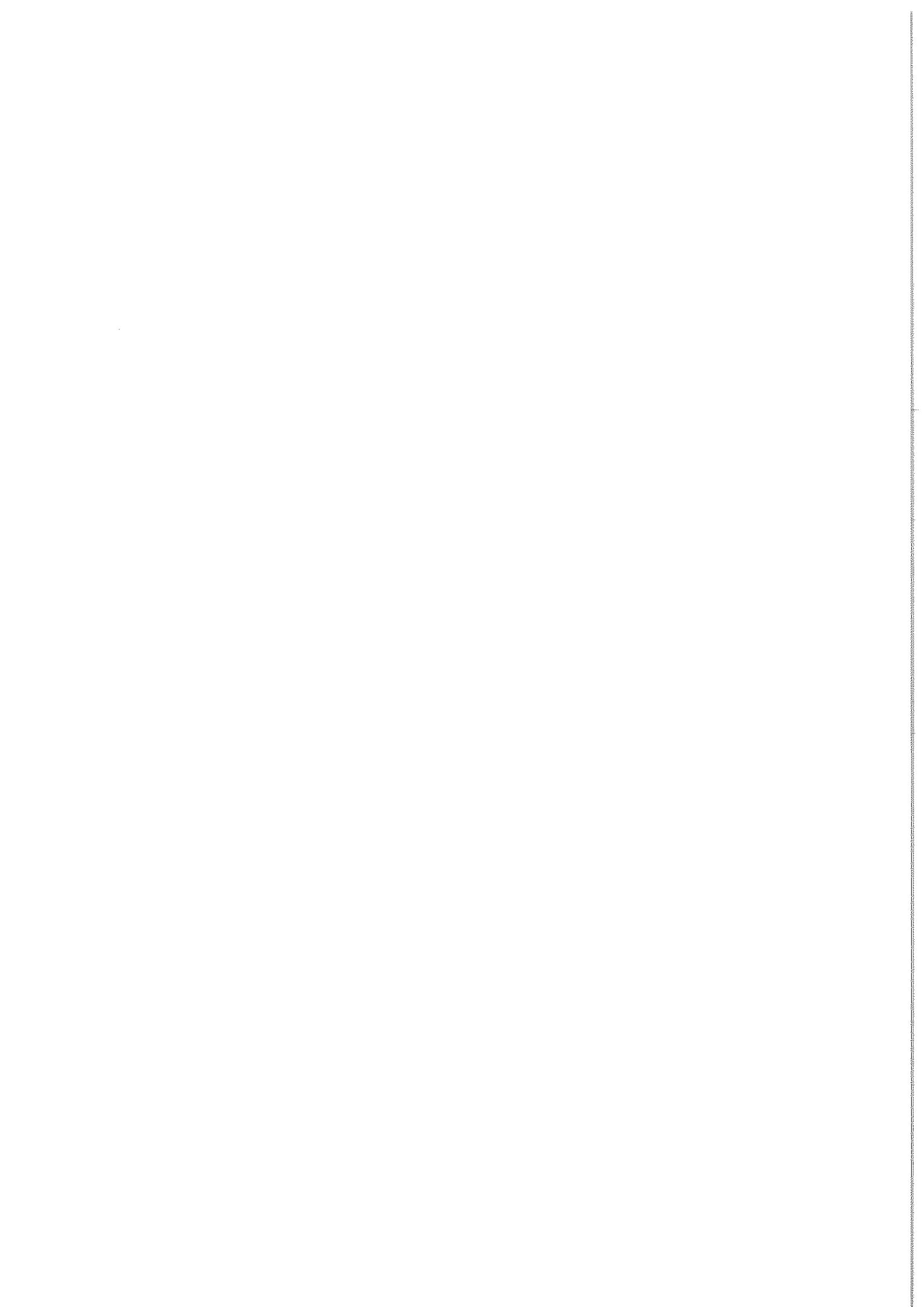
Sauf erreur, ou omission involontaire, les signataires du présent rapport estiment que le projet budgétaire qui leur a été soumis, respecte les dispositions budgétaires et comptables des lois, décrets, et règlements;

Les recommandations de la circulaire budgétaire, dont chaque participant a pu prendre connaissance, ont été suivies: Oui
Dans la négative, en indiquer la raison ci-après;

Avis individuels des participants

Noms:	Remarques et avis individuels:	Signatures
<p>Coelist Nathalie</p>	<p>L'introduction de la ré-estimation de la taxe à l'IPP avec une majoration de 331.766,56€ via le tableau d'adaptation permet de porter le boni présumé 2016 à 845.427,23€. Ce rattrapage est une bonne nouvelle en espérant qu'il sera constaté dans les faits. Au niveau des antérieurs en dépense, il a fallu tenir compte de la cotisation de responsabilisation que l'ORPSS annonçait nulle dans son courrier de prévisions en 2014. L'effet des nominations intervenues en 2016 n'ayant pas d'immédiateté. Sans connaissance du montant qui sera payé en 2017 pour 2016, une somme de 40.000€ a été budgétée dans un souci de réalisme budgétaire. De nouveau, cette année, le choix a été fait de ne pas inscrire de crédit spécial de recettes préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice. Plutôt que de revoir en modification budgétaire les recettes de la biométhanisation à la baisse, la position inverse a été adoptée, en espérant des rentrées en 2017. L'aspect personnel a également été renforcé. Si l'objectif d'un boni à l'exercice propre de 250.000€ était poursuivi, il n'a pas été atteint par la diminution des dividendes pour le secteur électrique à distribuer par Igratec. Au moment où j'établis ce rapport, je n'ai toujours pas les explications liées à cette perte de 40.000€. L'exercice 2017 n'est marqué par aucune nouvelle taxe ni de majoration de taux. Le montant de la compensation plan Marshall étant toujours inconnu à ce jour, la circulaire préconise la réinscription du montant 2016 (une majoration devrait intervenir sur base du rapport rentré au mois d'août pour les pertes en matière de force motrice).</p> <p>A la lumière de ce qui précède, je peux en conclure que le résultat budgétaire repose sur des prévisions correctement estimées sur base des éléments mis en ma possession. Il ne faut cependant pas perdre de vue que nous n'avons toujours pas la position sur les demandes de dégrèvements faites par Aperam pour plusieurs exercices. La réestimation dans le cadre de l'IPP est bien entendu un facteur positif. Le fait de reporter des investissements pour diverses raisons a pour conséquence de décaler les demandes d'emprunts, les dépenses devraient donc, malgré la poursuite d'une gestion active de dette, repartir à la hausse en espérant que la courbe des taux continue à être favorable. Les défis futurs et bien connus sont : le départ d'un grand nombre d'agents, la réforme des pensions du personnel mais également des mandataires, de nouvelles obligations en matière administrative comme le PST, le vieillissement de la population. Il faut également souligner que les dotations de la police, de la zone de secours demeurent stables et que l'intervention au CPAS est en diminution. De nouvelles missions à assurer par ces entités consolidées pourraient conduire à des hausses de nos interventions. Notre boni à l'exercice propre doit donc être conservé. Les prévisions relatives à nos consommations électriques et de chauffage sont tributaires du bon fonctionnement de l'unité de biométhanisation, 2017 doit être sans embûches car certains frais d'entretien vont faire leur apparition et pourraient déséquilibrer le résultat courant de l'activité. Le lancement de nouveaux projets doit tenir compte de tous les paramètres et surtout de ceux pouvant se révéler défavorables à court ou moyen terme.</p>	
<p>STAMPART Didier</p>	<p>L'analyse mise en oeuvre par notre Directrice financière intègre de nombreux aspects de la gestion. Je voudrais de mon côté souligner que quatre aspects essentiels sont à mettre en perspective : 1. Le recrutement de la ligne hiérarchique, la question des formations et de l'organisation matérielle de l'Administration (locaux, informatique,...); 2. Gestion à l'ordinaire des charges de fonctionnement liées aux investissements; 3. Anticipation de l'évolution des recettes et des dépenses (transfert et dettes surtout); 4. Gestion du territoire (approche interdisciplinaire avec outils fournis par RW ou Fédéral) à mettre en perspective. Ces quatre thématiques sont à l'heure actuelle nécessaires pour redéployer l'administration et il faut impérativement leur accorder des priorités. La conclusion de l'avis de la Df souligne l'importance de définir les plans de gestions de tous les investissements. Je partage cet avis en regrettant que seuls les aspects de pur investissement et de remboursement des emprunts soient matérialisés dans les projets. Par contre, nous couvrons bien le besoin de ligne hiérarchique, nous préparons la succession d'un Agent technique chef, nous maximisons le potentiel PTP et APE, nous pallions les diminutions de subsides par des ressources internes autant que faire se peut. La pression sur la Gouvernance et les outils partagés avec l'autorité supérieure impose aussi des investissements en informatique, donc en maintenance et location. Il faut de ce côté garder une marge de sécurité. Le résultat positif de l'exercice au budget avec des dépenses négociées avec le CODIR, les services et au niveau politique est une base raisonnable et réelle. Donc, si les éléments supposés se confirment, nous aurons une marge pour compléter les projets nécessitant des équipements supplémentaires ou plus coûteux. Je tiens aussi à souligner que dans un souci d'échelonnement des engagements de chefs de bureau le Collège se propose de financer le 2ème CBA en 2018 mais que ceci posera un double problème : la gestion du service AMIE est très compliquée et les lauréats dans la réserve risquent d'être engagés ailleurs ce qui nous imposera de recommander l'examen pour ce poste. J'espère donc une embellie en 2017 pour ajouter ce recrutement à notre plan d'embauche 2017.</p>	

GRENIER Dominique	Voir rapport fait en séance.	



RAPPORT SUR LE BUDGET 2017

Pour rappel, le budget communal traduit en chiffre les intentions politiques que la majorité se propose de réaliser durant l'année 2017. Les montants prévus aux différents postes budgétaires par le collège communal représentent le crédit maximum autorisé pour tel ou tel poste.

Il y a lieu de retenir prioritairement :

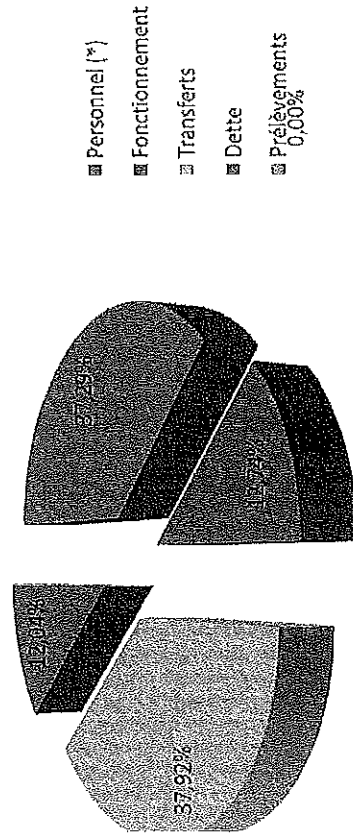
AU SERVICE ORDINAIRE

Le budget 2017 présente un boni de 972.053€. Ce boni se compose d'une part du boni des exercices antérieurs pour un montant de 743.462 € et d'autre part d'un boni de 228.591€ à l'exercice propre.

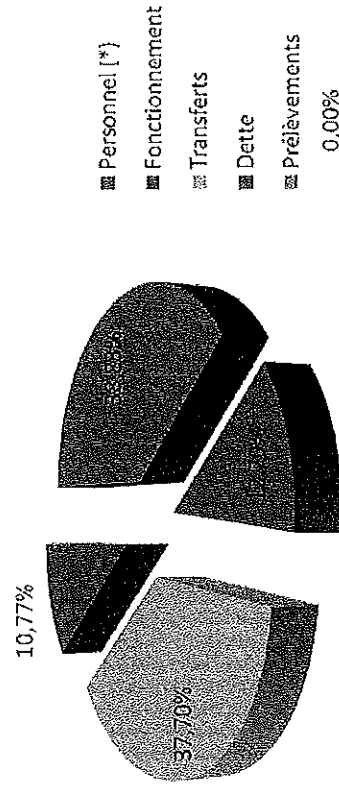
Pour les dépenses ordinaires (les dépenses courantes de la commune):

Le total des dépenses ordinaires s'élève à 13.191.441,11€ contre 13.332.861,48€ par rapport à la MB n°3 de 2016 (13.166.324,96 € par rapport au Budget initial de 2016), soit une diminution de 1,06% (-141.420,37€). Par habitant, cette contribution s'élève en moyenne à 1.210,22€ contre 1.234,98€ en 2016. (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, cela représente en moyenne 1.291€ par habitant pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut).

D.O. ventilation économique mb3 2016



D.O. ventilation économique 2017



(*): Hors dépenses enseignants payés par la communauté française sans intervention de la commune

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Dépenses de personnel

Avec une part de 38,83%, les dépenses de personnel occupent la part prépondérante des dépenses totales du budget et restent stable en proportion des autres dépenses. En passant de 4.972.376,75€ à 5.122.599,05 €, elles augmentent de 150.222,30€ par rapport à la MB n°3 de 2016.

Elles s'élevèrent à 469,96€ (au lieu de 460,58€ en MB 3 de 2016) par habitant. Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, les dépenses de personnel budgétisées représentaient en moyenne 40,6% des dépenses totales, soit 514€ par habitant pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut.

Pour 2017, nous avons une augmentation de 3,02% des dépenses de personnel par rapport à la MB n°3 de 2016. Cette augmentation provient de l'ensemble des salaires du personnel et des crédits qui ont été prévus au budget pour l'engagement d'un chef de bureau A1 pour l'état civil population et secrétariat (11 mois, +49.000€), d'un agent D7 travaux (4 mois, +14.000) et d'un agent PTP (32.000 -9.000 de recette = +23.000€). Il y a aussi le coût supplémentaire dû à l'année complète du conseiller en prévention en A1 (9mois en 2016, +15000€), d'une employée de l'état civil population (10mois en 2016, +7.000€), aux cotisations patronales suite aux nominations de 4 personnes en 2017 (+15.000€), à l'octroi au personnel de 2,25€ par chèque repas(+26.000€). La part communale dans le chèque repas passe de 3,16€ à 5,41€.

Cette augmentation est limitée par l'absence d'indexation sur les salaires en 2017 conformément à la circulaire budgétaire ainsi que par le départ d'un agent de l'état civil population.

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Les dépenses de fonctionnement :

Nous enregistrons une diminution des dépenses de fonctionnement de 23.801,16€ (-1,40%) par rapport à la MB 3 de 2016 (1.699.150,75€). Elles s'élevaient à 1.675.349,59€ en 2017, soit 153,70 € par habitant (12,70% des dépenses totales du budget). Selon l'étude de BELFIUS Banque; relative aux budgets 2016, les dépenses de fonctionnement représentent en moyenne 14% des dépenses totales, soit 198€ par habitant pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut.

Pour 2017, nos dépenses de fonctionnement diminuent grâce à la diminution des coûts liés à la fourniture d'électricité pour le bâtiment principal (-32.000€) et à l'activité de l'unité de biométhanisation¹ (-16.000€) mais grâce également aux négociations de prix obtenus auprès des prestataires d'assurances (-20.000€).

Cette diminution est atténuée par les dépenses de prestations mentionnées ci-dessous :

- création d'un logo et d'une charte graphique pour l'administration communale (10.000€)
- location du logiciel SAPHIR pour l'état civil population et les caisses informatisées (9.000€),
- augmentation des frais de cérémonie des noces d'or (+2000 càd 5140 contre 3200),
- fourniture de matériel de psychomotricité pour les écoles (12.500€).
- achat d'un logiciel pour les FE (1.500€)
- leasing véhicule électrique PCS avec lettrage (5.250€)
- augmentation du nombre d'enlèvement (1x à 4x) par container dans le cadre du nouveau contrat avec la ressourcerie (+ 5.000€)
- mise en place de 2 cameras mobiles sur l'entité +30.000€

Nous respectons la recommandation de limite fixée par la circulaire budgétaire (majoration de 2% par rapport aux engagements du compte 2015 hors dépenses énergétiques ou de 1% par rapport au budget 2016, hors dépenses énergétiques).

¹ crédits à la fonction 87906

Les dépenses de transferts

Contrairement à 2016, les dépenses de transferts ne constituent plus par ordre d'importance la 1ère catégorie de dépenses ordinaires. Elles sont dépassées par les dépenses de personnel d'1%.

Les principaux postes par rapport au budget de 2017 sont :

- Majoration de 14.622,16 € du subside octroyé à la RCA (attention bail HM recette supplémentaire). Ce crédit pour la RCA est donc stable. Les dépenses s'élevaient à 19,30€ par habitant.
- La dotation à la zone de **police** est identique à celle de 2016 (1.520.915,32 €). Elles s'élevaient à 139,53€ par habitant. Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, les dépenses de personnel budgétisées représentaient en moyenne 126€ par habitant pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut.
- Pour la **zone de secours**, vu l'accord sur la répartition des dotations, le crédit 2017 est de 594.731,40€ donc identique à celui de 2016, même si on enlève la recette provinciale (594.731,40 - 40.294,62 = 554.436,78). Elles s'élevaient à 50,86€ par habitant. Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, les dépenses de personnel budgétisées représentaient en moyenne 54€ par habitant pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut.
- Augmentation (€ 6.045,27) de la contribution demandée par les 5 **Fabriques d'église** 137.912,11€ au lieu de € 131.866,84 € en MB 3 de 2016 (surtout à PDL 4.600€). Les dépenses s'élevaient à 12,65€ par habitant.
- La majoration de 21.358,41€ du crédit pour la gestion des déchets par l'**ICDI**. Elles s'élevaient à 69,81€ par habitant.
- la baisse de 147.000€ dans l'intervention au **CPAS** (1.548.000€ au lieu de 1.695.000€ (en 2015, 1.920.000€) par rapport à la MB 3 de 2016 céd une baisse de 8,67%. Cette diminution de la dotation permet à celle-ci de coller à la réalité vu le boni dégagé au compte 2015 du CPAS. Il ne faut pas oublier que cette dotation avait augmenté depuis 2013 de plus de 600.000€ (en 2012, 1.336.439,73€). Les dépenses s'élevaient à 142,02€ par habitant. Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, les dépenses de personnel budgétisées représentaient en moyenne 139€ par habitant pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut.

Suite à la diminution de la dotation au CPAS et au maintien du niveau des interventions au niveau des services « incendie » et de police, les dépenses de transferts diminuent de 82.515,27€ par rapport à la MB 3 de 2016 et passent à 4.973.312,91€ en 2017.

Les dépenses de transferts représentent 37,70% des dépenses et s'élevaient à 456,27 € par habitant, soit un poids relatif plus élevé que la moyenne des budgets 2016 pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut (426€ par habitant et 25,4% du total des dépenses ordinaires: Source étude Belfius Banque).

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Les dépenses de dette

Les dépenses de dette, qui englobent à la fois les remboursements de capital et les charges d'intérêts, constituent par ordre d'importance la 4^{ème} catégorie de dépenses ordinaires.

Elles diminuent de 185.326,24€ par rapport à la MB 3 de 2016. Nous passons de 1.605.505,80€ à 1.420.179,56€ en 2016, soit 130,29€ par habitant (10,77% des dépenses totales. Source étude BELFIUS Banque; en moyenne sur les budgets 2016 pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut, Les dépenses de dette s'élevaient à 11,8% des dépenses totales et, cela représenté en moyenne 152€ par habitant pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut).

Cette diminution s'explique par le nombre d'emprunt venu à échéance en 2015 et 2016 (126.718€ et 75.115€, soit 201.833 de charges d'emprunt en moins) et le peu d'emprunts contractés en 2015 et 2016 mais également par la gestion active de notre dette et de la faiblesse des taux.

Dépenses de Prélèvement

Il n'y a pas de dépenses de Prélèvement prévue en 2017 comme en 2016.

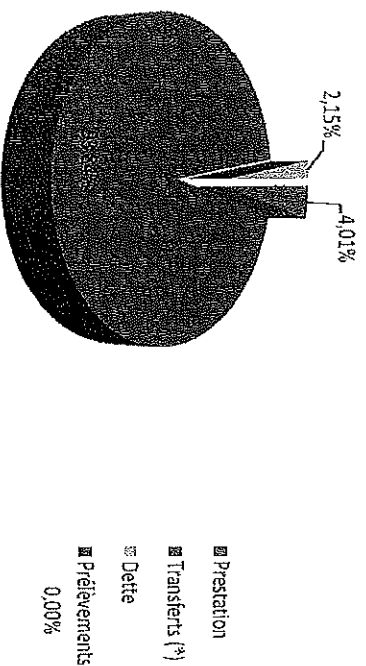
Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Pour ce qui concerne les recettes ordinaires :

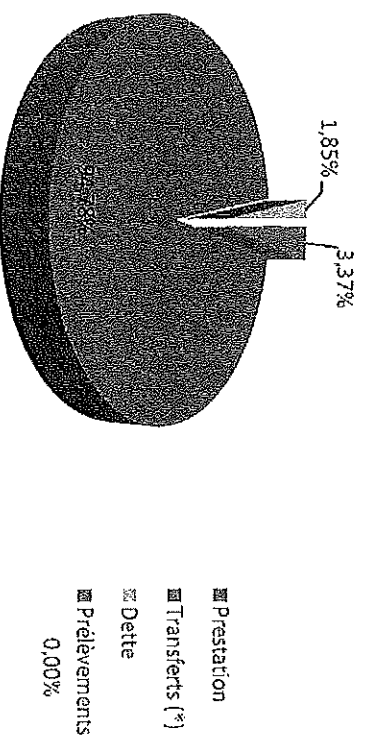
Afin d'être à même de réaliser ses différentes missions et de subvenir aux diverses dépenses qui découlent de celles-ci, la commune perçoit différents types de recettes.

Le total des recettes ordinaires passe de 13.431.162,92€ à 13.420.031,87 € en 2017 (-0,08%) par rapport à la MB 3 de 2016. Par habitant, cette contribution s'élève en moyenne à 1.231,20€ en 2017 contre 1.244,09€ en 2016. (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, cela représente en moyenne 1.314€ par habitant pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut)).

R.O. ventilation économique MB3 2016



R.O. ventilation économique 2017



(*) : Hors recettes enseignants payés par la communauté française sans intervention de la commune

Recettes de prestations

Les recettes de prestations diminuent de 86.861,52€ (-16.13%) par rapport à la MB 3 de 2016. Elles passent de 538.669,61€ à 451.808,09€ en 2017. Elles représentent 3,37% des recettes totales du budget. Elles s'élèvent à 41,45€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, cela représente en moyenne 67€ par habitant pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut). Cette diminution s'explique par la non inscription des recettes de la bio. Elles seront inscrites lorsqu'on les percevra avec certitude c.à.d. à la réception définitive du chantier.

Les postes de recettes de prestation par rapport à la MB 3 de 2016 subissent donc une légère augmentation de 5.831,84€ (+1,31%) si nous ne tenons pas compte de la recette de la bio de 92.693,36€ (1 trimestre de certificats vert 52.646,75€ et ventes électricités sur le réseau 40.046,61€).

Recettes de transferts

Au niveau global, les recettes de transferts sont en augmentation de 115.741,60 € par rapport à la MB 3 de 2016. Elles se chiffrent à 12.719.302,44 € en 2017, soit 1.166,91€ par habitant.

Ces recettes de «transferts» représentent 94,78% des recettes totales. Elles constituent de loin la principale catégorie de recettes ordinaires. (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, les recettes de transferts représentent 91,3% en moyenne des recettes totales pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut, soit 1210€ par habitant).

- 57,90% provient de la fiscalité (7.364.510,95€ en 2017 contre 7.318.556,57€ en 2016 donc une augmentation de 45.954,38€ (rappel diminution de 255.467,28€ en 2016 par rapport à 2015), constituées de 71,70% par les taxes additionnelles (5.280.491,01€ soit 484,45€ par habitant) et 28,30% par les taxes locales (2.084.019,94€ soit 191,19€ par habitant).

Les taxes additionnelles se répartissent comme suit :

- IPP : elles passent de € 2.769.700,56€ en 2016 à 2.760.220,41€ en 2017, soit une diminution de 9.480,15 €. Cela représente 253,23€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, cela représente en moyenne 286€ pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut).
- PRI : elles passent de 2.349.269,64€ en 2016 à 2.387.748,93€ en 2017, soit une augmentation de 38.479,29€. Cela représente 219,06€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, cela représente en moyenne 221€ par habitant pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut).
- Autres additionnelles : elles passent de 120.237,43€ en 2016 à 132.521,67€ en 2017, soit une augmentation de 12.284,24€. Cela représente 12,16€ par habitant. (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, cela représente en moyenne 11,2€ par habitant pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut).

Les taxes locales augmentent de 4.671,00€. Cette augmentation est due à la taxe sur la collecte et traitements des déchets (+6.000€).

- 29,36% provient du Fonds des communes. Il passe de 3.666.364,39€ en 2016 à 3.733.925,00 € en 2017, soit une augmentation de 67.560,61€. Cela représente 342,56€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, cela représente en moyenne 328€ pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut);
- 12,74% provient de subsides, d'aide exceptionnelle³ ou de remboursements d'assurances. Cela représente 148,70€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2014, cela représente en moyenne 208€ par habitant pour les 66 (69 moins Mons et Charleroi) communes de la province du Hainaut);

² Le taux pour l'exercice d'imposition 2016 en matière d'additionnels communaux à l'impôt des personnes physiques reste inchangé par rapport à l'exercice d'imposition de 2016 (8,5%).

³ AIDE EXCEPTIONNELLE RECONSTRUCTION DES HALLS 64.627,13€

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Recettes de dettes

Les recettes de dettes sont en diminution (40.011,13€ de moins par rapport à la MB 3 de 2016). Elles passent de 288.932,47€ en 2016 à 248.921,34€ en 2017. Elles représentent 1,85% des recettes totales du budget.

Cette diminution s'explique par la baisse des dividendes de participation dans le secteurs de l'électricité (I.E.E.C.H. -39.968,63€) et du gaz (I.H.G -42,50€).

Recettes de prélèvements

Il n'y a pas de recettes de Prélèvement prévue en 2017.

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

AU SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le résultat global (ex 2017 + ex antérieurs) présente un boni de 2.945.678,21€ à l'extraordinaire avec un boni de 169.502,54€ à l'exercice propre.

Les investissements prévus en 2017 s'élevaient à 5.938.243€ sans oublier les 455.512€ des dossiers antérieurs qui seront engagés en 2017 (emprise sur le rue du Centre(30.000€); assainissement SAR puit saint henry (120.000€) et émaillerie paître bruyère (230.000€); amélioration énergétique centre culturel (72.433€); travaux d'embellissement des cimetières (10.000€)).

Sur les 6.393.755€ d'investissements, un montant de 3.088.884€ sera subsidié et le solde qui représente la part assumée par la commune sera financé par un recours à l'emprunt de 3.183.046€ d'une part et d'autre l'utilisation de fonds de réserve pour 121.825€.

Liste des investissements inscrits à l'extraordinaire pour 2017:

2017	Montant
1 présentoir plaques identifications cimetière	2.000,00
2 achat mobilier pour écoles (2 bancs et 6 chaises à aiseau centre et 10 chaises à roselles)	3.300,00
3 rénovation énergétique écoles (chaudière et ventilation aiseau centre et presles)	117.794,00
4 honoraire étude pollec3 : obligation pour continuer à obtenir subside UREBA	5.000,00
5 matériel plan vert	11.000,00
6 matériel voirie	2.000,00
7 éclairage publics remplacement lampes par des led	56.505,78
8 achat mobilier urbain	20.044,00
9 signalisation routière 2017	12.000,00
10 travaux marquage au sol	20.000,00
11 égouttages prioritaires spgé (6 rues: rue isolée, sortie commune, rue du campinaire, rue labory, rue al croix, rue scohy)	664.000,00
12 assainissement parcelle terrain jouxtant terrain M. bordenga + honoraire étude caractérisation parcelle	21.000,00
13 réhabilitation SAR soudiere + honoraire coord sécurité	2.905.000,00
14 travaux sur églises (électricité olgarnies 65000€) + étude amiantes églises 10500	75.500,00
15 honoraire étude travaux rue d'oignies	50.000,00
16 acquisition de parcelles pour emprises diverses sur route de l'entité	10.000,00

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

17	réhabilitation bâtiment service technique (corniche et toit)	50.000,00
18	travaux sortie admin communal	400.000,00
19	réfection trottoirs rue des combattants à roselies	100.000,00
20	honoraire étude mur soutènement site communal	5.000,00
21	équipement maintenance bâtiment service technique	5.000,00
22	archivage service finances	20.000,00
23	subside extraordinaire RCA (travaux hortent moraux)	25.000,00
24	achat camion grappin	208.000,00
25	réhabilitation feux signalisation routière	20.100,00
26	travaux réhabilitation LI PAPEYTERIE	600.000,00

EN CONCLUSION

Les mesures prises antérieurement suite aux événements que nous subissons depuis 2011 nous permettent de dégager pour ce budget 2017 un boni à l'exercice propre de 228.591 €. Nous obtenons un boni cumulé de 972.053€.

Les mesures sont maintenues car le risque de perte de recettes du PRI suite aux demandes de dégrèvements demandés par APERAM au SPF FINANCES sur les exercices 2013 et 2014 pèse toujours sur le budget de notre administration (650 000 €).

Notre gestion budgétaire efficace et parcimonieuse combinée à l'optimisation de nos coûts nous permet de finaliser des projets tels que :

- la rénovation de l'école de Roselies qui ouvrira ses portes en janvier 2017
- l'assainissement des SAR comme le puit St Henry, émaillerie paître bruyère qui nous permettront de dégager une plus value financière lors de leur vente

mais également de poursuivre les projets suivants :

- La réhabilitation du SAR de la Soudière et du site de la "papeyterie", ce dernier deviendra à terme une annexe du centre culturel .
- les travaux d'électricité (uniquement pour l'église d' Oignies) et d'étude dite "amiante" dans les églises de l'entité sur base de l'état des lieux effectué en 2016.

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

- les travaux pour la salle de sport Hortent Moraux (moyens extraordinaires fournis à la RCA pour se faire)
 - relance des noces d'or pour célébrer l'union de nos Aînés
- et de mettre de nouveaux projets sur pieds:
- mise en place d'un système de caméras mobiles pour lutter contre les dépôts de déchets clandestins
 - acquisition d'un logiciel performant (saphir) pour le service population afin d'augmenter l'efficacité des services rendus aux citoyens
 - acquisition d'un logiciel pour l'uniformisation de la gestion des fabriques d'églises
 - projets "verts" par la rénovation énergétique des écoles (Presles et Aiseau) et par le remplacement des éclairages publics par des éclairages leds moins énergivores et d'une plus longue longévité.